

FICHE DE POSTE**ANIMATEUR REFERENT SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES****DESCRIPTIF DE L'EMPLOI**

L'animateur référent est responsable de l'accueil des enfants âgés de 3 à 11 ans durant les temps périscolaires. Il conçoit et anime des projets d'activités éducatives et de loisirs, en adéquation avec le projet éducatif local. Il veille à l'épanouissement et au bien-être des enfants tout en garantissant un environnement sécurisant et stimulant.

MISSIONS PRINCIPALES**PLANIFICATION ET ORGANISATION D' ACTIONS ET DE PROJETS**

- Élaborer et organiser des activités adaptées aux besoins et caractéristiques des enfants, dans le cadre du projet pédagogique.
- Concevoir et adapter les séances et supports d'animation selon le public accueilli, en favorisant une démarche participative.
- Participer à l'initiation d'actions de loisirs ludiques et pédagogiques innovantes.
- Encadrer des activités diverses et veiller à leur bon déroulement.
- Rédiger des bilans d'activités et procéder à l'évaluation des actions mises en place.
- Faciliter la communication des activités proposées en réalisant des supports destinés à leur diffusion.
- Appliquer et contrôler le respect des règles de sécurité lors des activités.
- Identifier les situations difficiles et les signaler au coordinateur enfance.
- Favoriser la communication avec les parents.
- Assurer la mise à jour quotidienne des documents de suivi et d'évaluation.

ENGAGER UNE DYNAMIQUE EDUCATIVE ET DYNAMIQUE

- Encourager l'implication des enfants dans la programmation des activités.
- Mettre en place des projets d'activités en corrélations aux projets d'écoles afin d'en assurer une continuité logique.
- Développer les relations avec les partenaires pédagogiques
- Promouvoir et communiquer les projets auprès des familles et partenaires.
- Participer à la création et à l'organisation d'actions de loisirs ludiques et pédagogiques novatrices.
- Initier des actions solidaires, intergénérationnelles et écologiques.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

- Assurer l'accompagnement scolaire, 4 fois par semaine.
- Encourager le réinvestissement des acquis scolaires des enfants.
- Développer une programmation d'activités éducatives variées et créatives.
- Favoriser l'autonomie du public dans leur parcours scolaire.
- Mettre en place des projets favorisant le partenariat avec les écoles.
- Assurer la mise à jour quotidienne des documents de suivi et d'évaluation.

FICHE DE POSTE**ANIMATEUR REFERENT SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES****GESTION DES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES :**

- Organiser et gérer l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires (accueil du matin, du soir, mercredis et vacances scolaires).
- Garantir le respect du projet pédagogique et des exigences réglementaires et contractuelles du service enfance.
- Évaluer et organiser l'accueil périscolaire, en rendant compte au coordinateur enfance.
- Renforcer les partenariats avec les écoles, en collaboration avec les enseignants, sur les temps scolaires et hors scolaires.
- Développer et entretenir un réseau de partenaires éducatifs.
- Promouvoir des actions partenariales dans divers domaines (culture, loisirs, prévention, orientation, etc.).

PROFIL RECHERCHE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**Diplômes ou Formations Obligatoires :**

- Diplôme en animation (BAFD)
- Permis B

Diplômes ou Formations Souhaités :

- Niveau Bac
- Licence en sciences de l'éducation, CPJEPS, BPJEPS

Connaissances :

- Connaissance de l'environnement socio-éducatif et institutionnel.
- Connaissance des normes et réglementations dans le domaine de l'animation.
- Bonne maîtrise du public des écoles primaires et élémentaires.

Compétences Techniques :

- Maîtrise des techniques d'animation et d'encadrement.
- Connaissance de la réglementation relative à l'accueil des mineurs.
- Compétences dans la gestion des outils informatiques (Word, Excel, Outlook).
- Savoir prévenir et gérer les conflits.

Compétences Comportementales :

- Autonomie et sens de l'initiative
- Rigueur et organisation.
- Diplomatie et capacité à écouter.
- Disponibilité et réactivité.

Grade recherché : Adjoint d'animation - animateur

Temps de travail : complet

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR REFERENT SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

HORAIRES DE TRAVAIL

En fractionnés sur les journées scolaires et journalière les mercredis et les vacances scolaires :

- Accueil périscolaire du matin : 07h45 – 08h45
- Pause méridienne : 11h20 – 13h20
- Accueil périscolaire du soir : 16h30 – 18h30
- Accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires : journée continue de 09h00, sur une tranche horaire de 08 :00 à 18 :30
- Réunions d'équipe en matinée ou après-midi : 09h00 – 11h00 et/ou 14h00 – 16h00

TYPE DE CONTRAT

- Selon formation et expérience
- Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire
- Ouvert aux contractuels